

DESCRIPTEUR ANNOTÉ POUR DÉFICIENCES MULTIPLES GRAVES

NIVEAU II

Critères de financement

L'élève présente au moins deux déficiences graves qui causent de multiples troubles graves de développement, de comportement ou d'apprentissage. L'élève peut avoir une déficience cognitive grave à laquelle s'ajoute une déficience physique grave, en raison desquelles les adaptations et les modifications habituellement proposées aux élèves ayant une déficience moyenne ne suffisent pas. Si l'élève n'a pas de déficience cognitive, il présente au moins deux déficiences physiques graves et nécessite un soutien intensif ou une supervision personnalisée.

Descripteurs

Profil de l'élève (ayant au moins deux déficiences)

Faire rapport sur les données d'évaluation les plus récentes, comprenant les dates, les noms et les effets possibles de chacune des données suivantes sur l'apprentissage des élèves :

- confirmation de la capacité cognitive ou du potentiel cognitif;
- diagnostic médical des troubles qui nécessitent des adaptations ou un soutien (inclure les dates et le nom de l'évaluateur);
- données sensorielles : vision, audition et/ou toute autre déficience sensorielle pouvant influencer sur les capacités de l'élève;
- capacités physiques (mobilité) et assistance requise (transferts);
- comportement : types, sévérité, fréquence et durée;
- capacités d'adaptation :
 - communication : décrire la capacité de l'élève à comprendre l'information et à exprimer ses besoins de base (de façon verbale ou non), ainsi que le mode de communication utilisé (communication suppléante alternative);
 - soins autoadministrés : décrire les interventions qui sont nécessaires au quotidien (p. ex., définir le degré d'assistance requis pour s'habiller, faire sa toilette, se nourrir);
 - autodétermination : décrire la capacité de l'élève à travailler de manière autonome, en incluant le champ de l'attention et la fréquence de la réorientation;
- besoins spéciaux en matière de soins de santé : indiquer la classification d'URIS (p. ex., cathétérisme, alimentation par sonde) et/ou les interventions requises.

Profil des ressources

- Décrire les besoins quotidiens de l'élève en matière de programmes (adaptations et modifications apportées au programme régulier ou programme individualisé).
- Décrire la formation initiale ou l'intervention nécessaire pour aider l'élève à acquérir une certaine autodétermination et une certaine indépendance physique, et à améliorer son comportement, sa communication et son rendement scolaire. Indiquer le rôle joué par le personnel spécialisé (p. ex., spécialistes et aides enseignants).
- Résumer le plan de soins de santé de l'élève, le cas échéant.
- Préciser le soutien nécessaire de la part des divisions, des écoles et de divers organismes. Indiquer la nature du soutien, en incluant le temps et les types de matériel requis (p. ex., relève, thérapie).